

Interpellation présentée par le député :
M. Guy Mettan

Date de dépôt : 1^{er} juillet 2010

Interpellation urgente écrite
Pourquoi les diplômes de Bachelor des HES ne sont-ils pas reconnus à Genève?

Mesdames et
Messieurs les députés,

Les écoles HES sont reconnues selon les accords dits « de Bologne » et elles délivrent des titres de Bachelor et de master considérées comme de même niveau que ceux délivrés par les Universités.

Question : Pourquoi le Département de l'instruction publique du canton de Genève n'accepte-t-il pas les diplômés titulaires d'un Bachelor comme remplaçants dans les Collèges ni dans les écoles de commerce, contrairement aux universitaires? N'y a-t-il pas une inégalité de traitement entre les uns et les autres?